



République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Mana, le Mardi 12 Mai 2020

SERVICE URBANISME

Nos Réf : ST/SU/EG/05-20/ 335
Affaire suivie par : Gérard EMILE
N° tel : 0594 34.82.68
N° fax : 0594 34.80.73
Email : gerard.emile@mairie-mana.fr

Monsieur le Maire de la Commune de Mana

à

Monsieur DELBOS Patrick
représentant de MANA ENERGIE
GUYANE
n°84 BOULEVARD DE
SEBASTOPOL

75003 PARIS/

OBJET : Le dispositif d'assainissement non collectif pour la parcelle F1700.

Monsieur,

En application de la réglementation en vigueur et après examen de votre dossier déposé le 28 Février 2020,

J'émet un avis **favorable** à la conformité du dispositif d'assainissement non collectif concernant votre permis de construire numéro **9733062020006** situé au pk 242,5 route nationale 1 sur le territoire de la commune de Mana.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mairie de Mana Maire,
Urbanisme
Bénédicte BENTH/

Service Public d'Assainissement
Non Collectif

Cadre réservé au SPANC

Dossier N°



Demande d'autorisation d'assainissement individuel

(cadre réservé à l'administration)

Commune : Mana

Déposé en mairie le : 28, 02, 2020

Le présent de dossier accompagne :

Un permis de construire N° : 2733062020006

Une déclaration de travaux

Une installation nouvelle sans document d'urbanisme

Type de bâtiment* neuf - existant (réhabilitation - mise en conformité)

* Cochez la case correspondante

Classement de la zone
dans le POS ou le PLU

Ne



Cette fiche doit être remise en Mairie au service urbanisme dûment complétée et accompagnée des pièces suivantes :

- un plan de situation au 1/25000°.
- un plan de masse au 1/500° indiquant la position de l'immeuble assaini et celle des immeubles voisins, l'emplacement de chaque ouvrage de l'installation (prétraitement, dispositif d'épuration...), ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, côte topographique, inondabilité, cours d'eau, puits, etc.)
- plan du dispositif et caractéristiques techniques des ouvrages.
- une étude de sol de la parcelle.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être instruit

(Partie à remplir par le demandeur)

A - Demandeur

Nom et prénom Mana Energie.Guyane

Téléphone .06 94.26 52.71

Adresse .84 boulevard de Sébastopol, 75003 Paris

Adresse du lieu de réalisation .PR 242 +500, Lieu dit. "Crique Sainte Anne", RN1, 97360 Mana

N° parcelle(s) cadastrale(s) . F. 1700

Superficie .48.345.003m²

Identité et coordonnées de l'installateur .interlocuteur: Maël DELATTRE, m.delattre@voitalia.com, 0694265271



B - Caractéristiques des locaux

- Habitation individuelle
 Principale
 Secondaire
- Nombre de chambres =
Nombre d'occupants =
Surface habitable (m²) =
Fréquentation (j/an) =
- Bâtiments comportant plusieurs logements
Nombre de logements =
Nombre total de chambres =
Nombre d'occupants permanents =
Nombre d'occupants passagers = Fréquentation (j/an) =
Surface habitable (m²) =
- Autres type de locaux (restaurant, hôtel, camping, gîte...)
Nature = Locaux administratif d'une centrale électrique multi énergies
Nombre de chambres = 0
Nombre maximum d'occupants présents simultanément = 7
Accueil Passager Saisonnier Permanent

C - Alimentation en eau

- Mode d'alimentation en eau potable*
- Adduction publique - Ressource privée
- Si l'alimentation en eau potable provient d'une ressource privée :
- Nature de la ressource* - Distance par rapport à l'installation
- Puits - profondeur
- Forage - profondeur
- Source
- Autre
- Y a-t-il un captage d'eau sur le terrain mitoyen ? Oui Non
- L'eau est-elle destinée à la consommation humaine ? Oui Non
- La ressource dessert-elle* :
- Seulement la construction projetée
- Une ou plusieurs constructions existantes
- Distance par rapport au rejet

D - Caractéristiques du terrain

- Destination des eaux pluviales :
- Rétention
- Infiltration sur la parcelle
- Rejet en surface (fossé - caniveau)
- Autres Réserve d'eau anti-incendie
- Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? Oui Non
- (si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire)
- Aptitude à l'assainissement individuel
- Pente du terrain* Nulle Comprise entre 5 % et 10 %
 Entre 0 % et 5 % Supérieure à 10 %
- Nature du sol entre 50 cm et 1 m*
- Alluvions, graviers ou cailloutis Argile Terre Rocher
- Autre
- Perméabilité Bonne - Moyenne - Mauvaise - Ne sait pas
- Profondeur de la nappe Inférieure à 1 m Comprise entre 1 m et 2 m
 Supérieure à 2 m Ne sait pas
- Présence de points d'eau à moins de 35 m (puits, forages, sources) Oui Non

* Cochez la case correspondante.

E - Caractéristiques de l'installation

• Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles traitées séparément ? Oui Non

• Dispositifs du prétraitement :

Fosse toutes eaux (minimum 3 m³) m³

Autre (préciser)

Les ventilations amont et aval sont-elles prévues ? Oui Non

Le pré-filtre est-il intégré à la fosse ? Oui Non

• Dispositif de traitement :

Tranchées d'épandage à faible profondeur :

Nombre de tranchées =

Longueur d'une tranchée (m) =

Largeur d'une tranchée (m) =

Lit d'épandage à faible profondeur :

Profondeur (m) = .1m.....

Largeur (m) = .5m x 8m.....

Surface du fond de fouille (m²) = .40m².....

Filtre à sable vertical :

Largeur (m) =

Surface (m²) =

Epaisseur du sable (m²) =

non drainé Drainé - Nombre de drains (m) : Long. des drains (m) : Larg. des drains (m) :

Tertre d'infiltration :

Surface au sommet (m²) = Largeur (m) =

Surface à la base (m²) = Largeur (m) =

non drainé Drainé - Nombre de drains (m) : Long. des drains (m) : Larg. des drains (m) :

• Rejet :

- Rejet des effluents traités (dans le cas de filières drainées) - Joindre l'autorisation de rejet

Rejet en milieu hydraulique superficiel (autorisation de rejet nécessaire).

Préciser (fossé, ruisseau...) :

Rejet en profondeur par puits d'infiltration (dispositif autorisé uniquement par dérogation préfectorale).

- Dispositif de relevage des eaux ? Oui Non

Nature du dispositif =

Nombre de pompes =

Hauteur à relever =

Puissance =

Section de la canalisation =

Capacité de rétention en cas de panne =

Moyens utilisés pour pallier aux pannes d'électricité =

F - Demandeur

• Le demandeur s'engage :

• à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé ;

• à adresser la Déclaration d'Ouverture de Chantier au Service en vue de la vérification technique qui s'effectuera **avant remblaiement les ouvrages** ;

• à assurer le bon état de fonctionnement de son installation par un entretien régulier.

Fait à .. Rémiré Montjoly le ..26 / ..02 / 2020.

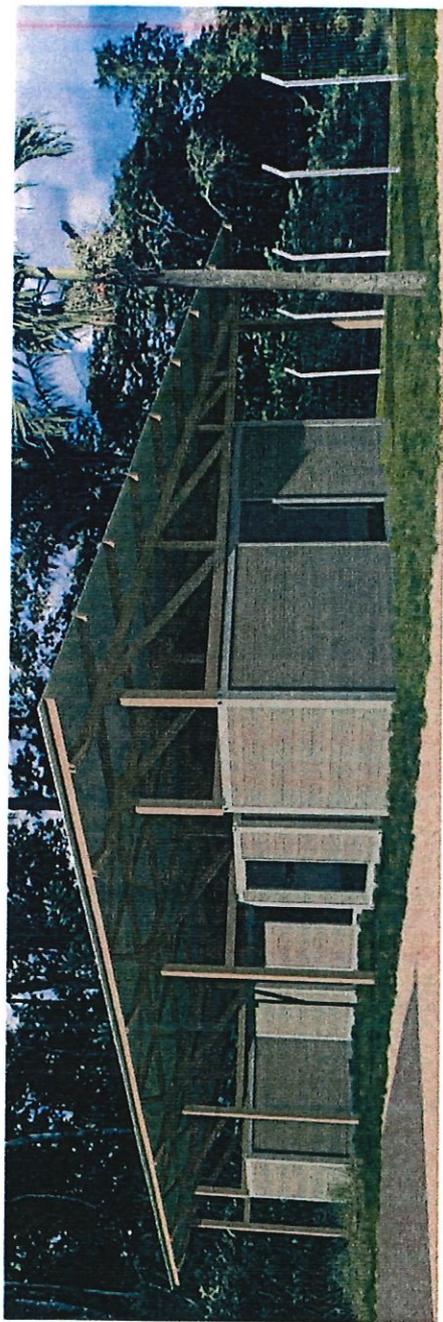
Signature du demandeur :





Visa de la Mairie ou de la Communauté de Communes :





Projet de Construction d'une centrale Hybride (solaire, stockage et thermique)
Lieu-dit Crique Sainte Anne, Mana, Guyane

PHASE ÉTUDES

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE // FÉVRIER 2020

Maitre d'ouvrage: Mana Energie Guyane // 1897 route de Montjoly, 97 354 Pétropolis-Montjoly // m.developpement@ma.com
Maitre d'œuvre: atelier 5AS d'architecture // avenue Cassias, 7C Vallée de Bourda, 97 300 Cayenne // atelier@atelier5a.com



SURINAME

PARCELLE N° 1700 SECTION F
48 345 003 m² (fond blanc)

CENTRE VILLE
DE SAINT LAURENT
DU MARONI

Fleuve Le Maroni

Zone globale
d'implantation du projet

GUYANE

Cirque
Margot

RD 9

Cirque
Cher vein
vers Mana

RD 10

diste
ste anne
PC 07b
PC 08b
ACCES
AU PROJET
crque
ste anne

RN1 Route Nationale 1

vers Iracoubo

Instruction d'une demande de permis de construire (solaires, stockage et thermique)
au Lieu-Dit cirque Ste Anne, Mana, Guyane française

Permis de Construire - Fév 2020

PLAN DE SITUATION

Ech: 1/80 000ème

ddp
Kérick SAS d'architecture
10 rue de la République
97300 Mana
Téléphone: 597 881 1111
Fax: 597 881 1112
www.kerick.com

ddp
PC 01

Zone globale d'implantation du projet 1 291 822 m² (129,18 ha)

Zone boisée

PARCELLE N°1700 SECTION F
48 345 003 m² (fond blanc)

Zone humide

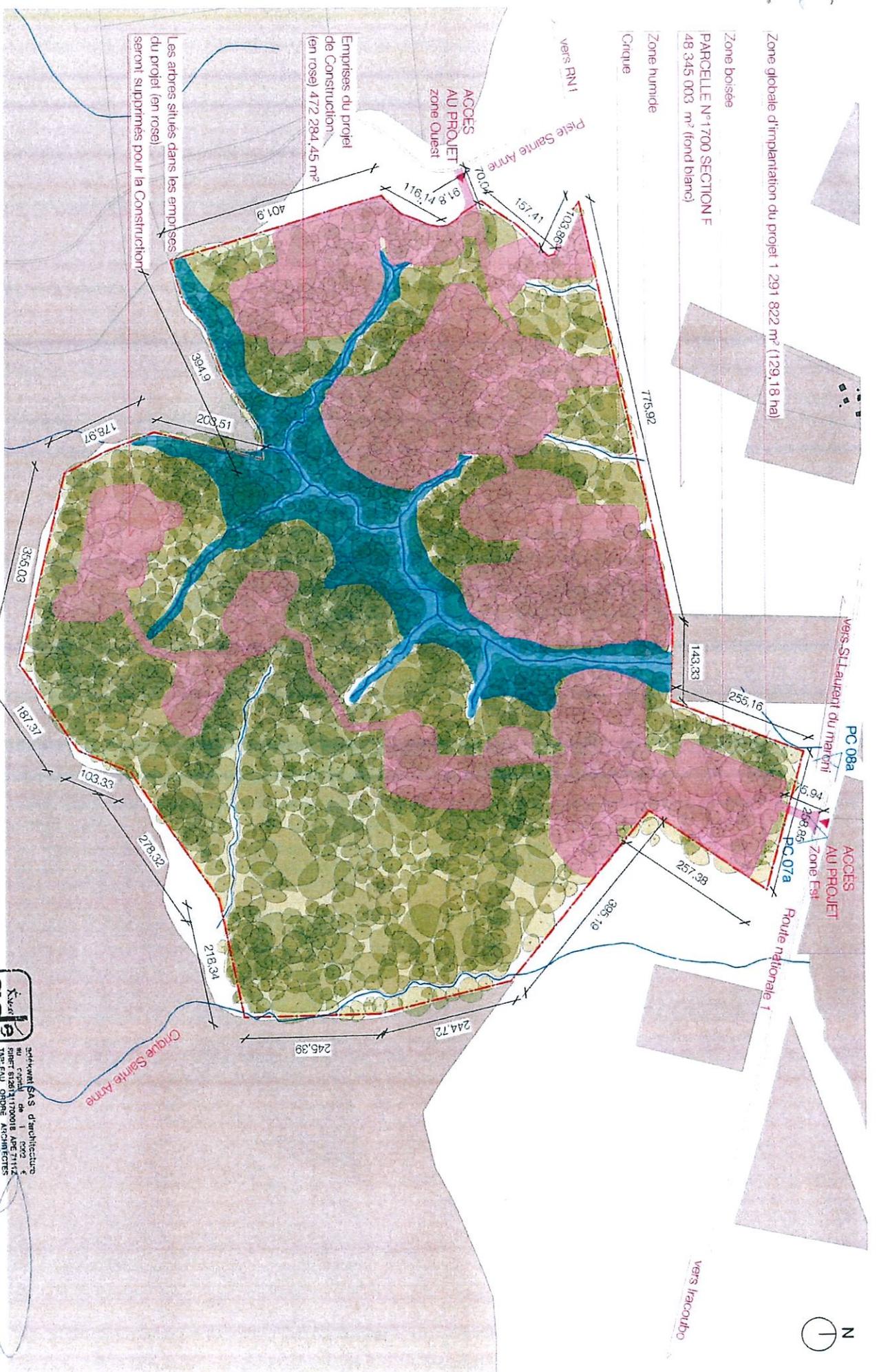
Crique

vers RNI

ACCÈS
AU PROJET
Zone Ouest

Emprises du projet
de Construction
(en rose) 472 294,45 m²

Les arbres situés dans les emprises
du projet (en rose)
seront supprimés pour la Construction



N

Architecte : Stéphane GUYARD (Société Générale, stockage et thermique)
au Lieu-Dit crrique Ste Anne, Mana, Guyane française

Permis de Construire Feb 2020

PLAN DE MASSE existant zone à déboiser Ech. 1/80 000ème


 K&A
 adp
 architectes
 au capital de 100 000 €
 100 rue de la République
 97300 Kourou
 Tél : 05 94 42 01 18
 Fax : 05 94 42 01 19
 E-mail : k@adp-guyane.com
 adp-guyane.com


 K&A
 adp
 architectes
 au capital de 100 000 €
 100 rue de la République
 97300 Kourou
 Tél : 05 94 42 01 18
 Fax : 05 94 42 01 19
 E-mail : k@adp-guyane.com
 adp-guyane.com

Clocture Grillage Rigide
H=2m/TN

Limite Zone globale d'implantation
du projet 1 291 822 m² (129,18 ha)

PARCELLE N°1700 SECTION F. 51
48 345 003 m² (fond blanc)

Portail métallique H=1,8m/TN

Piste interne en terre battue
(largeur=5m)

Portail métallique
H=1,8m/TN

Zone boisée conservée

Couvre sol Végétalisé

Tables Solaires
Héçout=1,191m/TN
Héçage=1,821m/TN



architecte SAS d'architecture
11 rue de la République
92000 Nanterre
Tél: 01 47 38 11 12
Fax: 01 47 38 11 13
www.ad-architectes.com

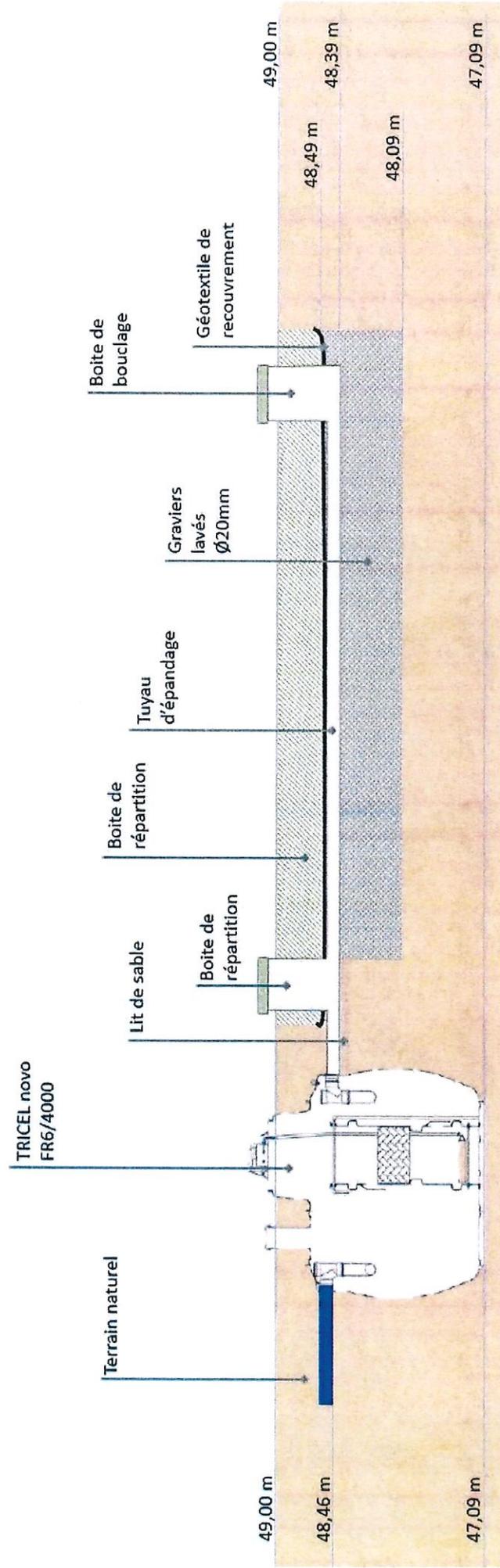
Construction d'une centrale Hybride (solaire, stockage et thermique)
au Lieu-Dit crique Ste Anne, Maria, Guyane française

Permis de Construire Fev 2020

PLAN DE MASSE PROJET zoom 1/4 Ech: 1/500ème

ad PC02q

Plan de coupe filière ANC MANA ENERGIE GUYANE



ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Micro-stations d'épuration à culture fixée

TRICEL
ENVIRONNEMENT

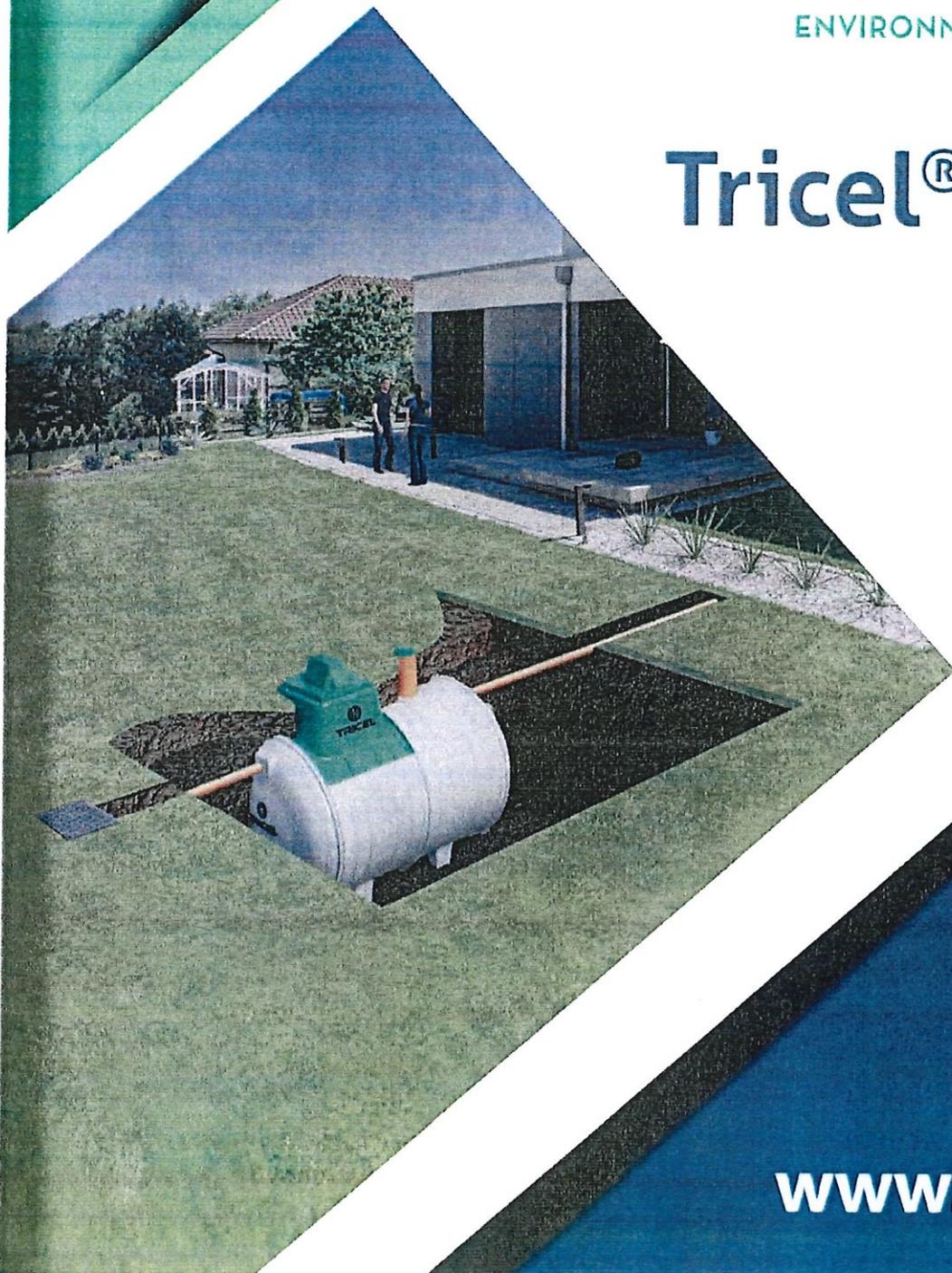
Tricel® Novo

Simple

Robuste

Fiable

www.tricel.fr



Le Processus d'Épuration des Eaux Usées

Le dispositif de traitement des eaux usées domestiques Tricel est une station d'épuration complète basée sur le procédé de culture fixée immergée aérobie. Cette technologie, étayée par l'expertise de Tricel en matière de stations d'épuration, garantit une fabrication de haute qualité et des performances exceptionnelles dans le temps.

Le procédé d'épuration des eaux usées domestiques par culture fixée repose sur 3 phases qui se déroulent dans les 3 compartiments distincts de la microstation :

1^{ère} phase : décantation primaire

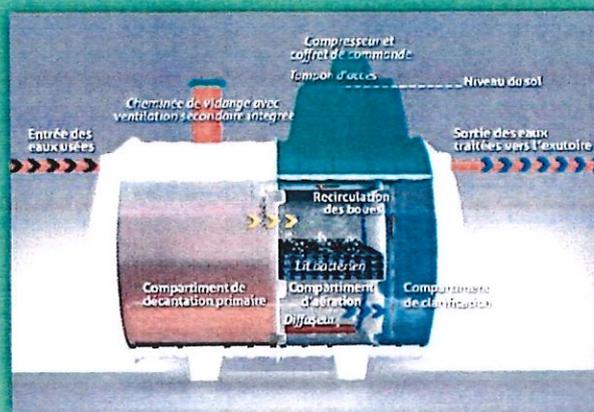
La 1^{ère} phase s'effectue dans le compartiment de décantation primaire où les eaux usées sont introduites. Les boues lourdes et matières solides se déposent au fond du bassin et sont séparées des liquides ; un chapeau de flottants, principalement constitué de graisses, se forme en surface. Une digestion anaérobie s'engage alors, qui améliore la qualité des eaux en liquéfiant peu à peu les boues.

2^{ème} phase : aération

La 2^{ème} phase s'effectue dans le bassin d'aération équipé de supports bactériens en nid d'abeilles spécialement conçus pour qu'une multitude de bactéries s'y développe naturellement. Dans ce milieu, les bactéries aérobies sont continuellement alimentées en oxygène grâce à un compresseur conçu pour cet usage, situé au sommet de la cuve. Alors que les eaux pré-traitées s'écoulent à travers les nids d'abeille, les bactéries se nourrissent des impuretés, les absorbent, et par conséquent les éliminent des effluents.

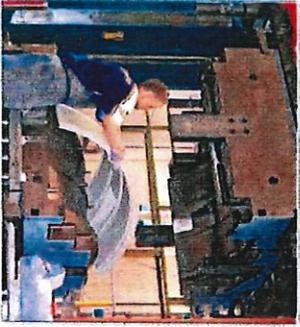
3^{ème} phase : clarification

Les eaux passent ensuite du bassin d'aération au compartiment de clarification. A cette étape, de petites quantités de bactéries appelées boues résiduelles sont transportées avec les eaux. Ces boues résiduelles se déposent au fond du bassin de décantation finale, d'où un système de recirculation, basé sur un principe d'airlift, les renvoie dans le premier bassin. Les effluents traités restant répondent désormais aux normes en vigueur ; ces eaux claires peuvent alors être évacuées de la micro-station Tricel Novo vers l'exutoire (infiltration dans le sol, rejet dans le milieu hydraulique superficiel...).

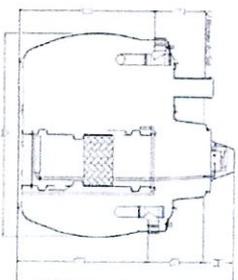


Taille/type de micro-station Tricel ⁽¹⁾		Tricel Novo FR6/5000	Tricel Novo FR6/4000	Tricel Novo FR9/5000	Tricel Novo FR9/6000	Tricel Novo FR11/6000	Tricel Novo FR11/7000	Tricel Novo FR14/8000	Tricel Novo FR14/9000	Tricel Novo FR17/9000	Tricel Novo FR17/10000	Tricel Novo FR20/10000
Numéros d'agréments ministériels	Gravitaire	2011-006-mod01	2012-003-mod01	2011-006-ek01-mod01	2011-006-ek02-mod01	2011-006-ek03-mod01	2011-006-ek04-mod01	2011-006-ek05-mod01	2011-006-ek06-mod01	2011-006-ek07-mod01	2011-006-ek08-mod01	2011-006-ek09-mod01
	Pompe	2017-004	2017-004-mod01	2017-004-ek01	2017-004-ek02	2017-004-ek03	2017-004-ek04	2017-004-ek05	2017-004-ek06	2017-004-ek07	2017-004-ek08	2017-004-ek09
Capacité de traitement en équivalents-habitants ⁽²⁾ (= nombre de pièces principales conf. arrêté minist. du 07/03/12)		Jusqu'à 6 EH ⁽⁶⁾	Jusqu'à 6 EH	7 - 9 EH	7 - 9 EH	10 - 11 EH	10 - 11 EH	12 - 14 EH	12 - 14 EH	15 - 17 EH	15 - 17 EH	18 - 20 EH
Débit nominal ⁽³⁾		U/jour 150 - 900	150 - 900	1050 - 1350	1050 - 1350	1500 - 1650	1500 - 1650	1800 - 2100	1800 - 2100	2250 - 2550	2250 - 2550	2700 - 3000
Charge organique ⁽⁴⁾		kgDBO ₅ /j 0,06 - 0,36	0,06 - 0,36	0,42 - 0,54	0,42 - 0,54	0,60 - 0,66	0,60 - 0,66	0,72 - 0,84	0,72 - 0,84	0,90 - 1,02	0,90 - 1,02	1,08 - 1,20
Volume utile total		l	3000	4000	4731	5546	5546	7176	7176	8806	8806	10436
Compartiment de décanotation primaire		l	1400	2400	2408	3223	2488	4118	3311	4941	4183	5813
Compartiment d'épuration		l	900	900	1377	1377	1695	1695	2249	2249	2755	2755
Compartiment de clarification		l	700	700	946	946	1363	1363	1616	1616	1868	1868
Longueur totale (A)		cm	210	260	310	360	360	460	460	560	560	660
Largeur totale (B)		cm	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164
Hauteur totale (C)		cm	224	224	224	224	227	227	227	227	227	227
Distance de la base au fil d'eau d'entrée (D)		cm	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5
Distance de la base au fil d'eau de sortie (E) ⁽⁴⁾		cm	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130
Distance entre niveau du sol et FEE (F)		cm	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5	53,5
Distance entre niveau du sol et FES (G) ⁽⁴⁾		cm	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61
Différence de fil d'eau entrée/sortie ⁽⁴⁾		cm	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
Hauteur au-dessus du niveau du sol (H)		cm	33	33	33	33	36	36	36	36	36	36
Diamètre entrée/sortie ⁽⁴⁾⁽⁵⁾		mm	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de temps d'accès/rehausses		unités	1	1	1	1	2	2	3	3	4	4
Poids à vide ⁽⁵⁾		kg	275	300	375	400	400	500	500	600	600	700

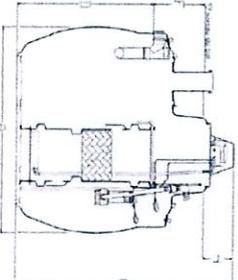
- (1) Au-delà de 21 EH (gamme "assainissement semi-collectif" de 21 à 500 EH), nous consulter.
(2) Il est à noter qu'une micro-station conçue pour x à y EH fonctionnera parfaitement avec un nombre d'usagers réel inférieur à ce nombre d'EH (par exemple, la FR14/8000 sera tout à fait adéquate pour 7 ou 10 usagers réels).
(3) Prévoir 100 kg de plus pour le lavage.
(4) Pour Tricel Novo Gravitaire
(5) Pour Pompe D140
(6) Consolides jusqu'à 3 occupants max



Tricel Novo
à fonctionnement
gravitaire



Tricel Novo
avec pompe
intégrée



Agéments
ministériels
de 1 à 20 EH

Pourquoi choisir une micro-station Tricel Novo :

Marquages et Certifications

- Agréments Ministériels sur toute la gamme Tricel Novo de 1 à 20 EH publiés au J.O. des 22 avril 2011, 17 mars 2012, 3 janvier 2013 et 15 août 2017.
- Conforme à l'arrêté ministériel « prescriptions techniques » du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012
- Conforme à la norme NF EN 12566-3, la Tricel Novo porte le marquage CE de 1 à 50 EH ; les 38 semaines de tests drastiques réalisés au PIA à Aix-la-Chapelle en Allemagne, démontrent que la Tricel assure en permanence un traitement de très haute qualité

Installation

- Idéale pour le neuf, surtout dans le cas d'espaces étroits, comme pour la rénovation : la Tricel Novo est ultra-compacte, avec une emprise au sol < 5 m² en 6 EH et < 11 m² en 20 EH (contre 40 à 200 m² pour des filières traditionnelles !)
- Mono-cuve légère facile à transporter et à manutentionner
- Micro-station prête à poser pour une installation rapide et aisée, sans aucun réglage et donc sans risques d'erreurs
- Cuve en PRV moulé par compression à chaud extrêmement résistante : remblayage au sable ou au simple gravier, 75 cm de hauteur de remblai autorisé, tenue à la nappe
- Faible profondeur de fouille ; entrée et sortie hautes pour éviter les tranchées profondes, avec un delta de fil d'eau de 7,5 cm seulement
- Ventilation secondaire technique intégrée dans le couvercle de la cheminée de vidange
- Rehausses de regards disponibles en 25 – 50 – 75 cm
- Agréée aussi avec pompe immergée intégrée pour économiser un poste de relevage quand requis
- Option « coffret déporté » : possibilité de placer le compresseur et le coffret de commande à distance

Le Résultat

- Pose enterrée pour une parfaite intégration paysagère
- Possibilité d'installer les équipements électromécaniques directement sur la cuve ou à distance
- Fonctionnement très silencieux, aucune nuisance olfactive
- Ecoulement gravitaire pour des coûts de fonctionnement réduits au plus strict minimum (alimentation électrique < 50 €/an)
- Exceptionnel: en cas d'absence de terrain, possibilité de montage directement sur place (en cave ou autres espaces difficiles d'accès) par une équipe d'assembleurs-monteurs Tricel !

Entretien

- Incolmatable, contrairement aux dispositifs traditionnels.
- Extrêmement fiable, grâce à une conception simple et robuste et des équipements haut-de-gamme (diffuseurs en céramique quartz incolmatables et sans membranes, compresseurs Medo sans diaphragmes etc.)
- Peu d'équipements électromécaniques, pas d'accessoires électroniques et risque de panne quasi-nul, ce que confirment 15 ans d'expérience et quelque 25.000 micro-stations Tricel Novo déjà installées
- Aucune pièce électromécanique à l'intérieur de la cuve, pour éviter tout risque de corrosion
- Le procédé autorégulateur de culture fixée, grâce à son lit bactérien combiné avec le système de recirculation des boues, permet de tenir sur de longues périodes de sous-charge ou d'absence de charge sans que la flore bactérienne ne se dégrade
- Excellent comportement en conditions de surcharge
- Pas de réglages, quelles que soient les conditions d'utilisation
- Entretien très limité, pour la tranquillité de l'esprit et des frais de maintenance minimisés
- Contrat d'entretien avec visite annuelle proposé par les Partenaires exclusifs Tricel
- Solution permanente et définitive : le support bactérien en nid d'abeilles PVC est incolmatable et inaltérable
- Alarme visuelle et sonore de série
- Tous composants visibles, accessibles et faciles à extraire en cas de besoin
- Vidange du décanteur primaire aisée avec la cheminée d'extraction des boues
- Fréquences de vidange constatées à pleine charge en conditions réelles d'utilisation : tous les 1 à 4 ans selon le type de station. Les vidanges, qui ne concernent que le décanteur primaire, sont évidemment plus espacées quand la station fonctionne en charge réduite ; à titre d'exemple, une FR6/4000 (dimensionnée pour 1 à 6 EH) recevant les effluents de 3 occupants permanents présente une fréquence de vidange moyenne de 4 à 7 ans.

Assurance Qualité

- Traçabilité et suivi des microstations Tricel Novo assurés par Tricel et son réseau de Partenaires exclusifs
- Fabrication en France pour une plus grande proximité et un meilleur service clients
- Garantie de 20 ans sur la structure PRV et de 2 ans sur les équipements électromécaniques

Le Groupe Tricel est fournisseur mondial de solutions de haute performance pour l'Eau, l'Environnement, le BTP et l'Industrie. Au cours des 40 dernières années, nous avons bâti la philosophie de notre société, « L'Innovation de Génération en Génération », autour de trois thèmes associés et récurrents : Innovation, Qualité et Patrimoine. Nous fabriquons et livrons des solutions de qualité novatrices, auxquelles nos clients font entièrement confiance. Nos usines réparties sur 5 pays nous permettent de nous différencier en termes de capacités de production, de polyvalence et d'adaptabilité, et ainsi de fournir une gamme complète de produits dans plus de 50 pays à travers le monde.

Tricel France, c'est :

Le n° 1 des fabricants français de micro-stations d'épuration.

2 usines en France, des services techniques dédiés et un siège basés dans les environs de Poitiers, pour une meilleure proximité et un service client réactif.

Une philosophie orientée sur le **100% qualité**, offrant à nos clients ce qui est probablement le **meilleur rapport qualité/prix** : tous nos équipements sont **robustes et haut-de-gamme**, les micro-stations sont soumises individuellement (et non pas sur la base de simples échantillonnages aléatoires) à des tests d'étanchéité en sortie de fabrication, nous assurons la **traçabilité** sur toutes les stations vendues...

...pour une **fiabilité** sans faille et une **tranquillité absolue**.

Un **réseau de Partenaires concessionnaires exclusifs**, spécialistes de la micro-station (voir liste sur notre site internet), qui assurent aussi bien la prescription et la vente que la mise en route, l'entretien et le SAV sur chaque micro-station Tricel Novo posée.

Des **réseaux d'installateurs** (TP, terrassiers,...) sélectionnés par nos Partenaires sur leurs secteurs respectifs, pour assurer une parfaite installation de votre micro-station.

Une longue **expérience** de la micro-station : 25.000 micro-stations posées à travers le monde dans tous les types de sols et sous tous les climats.

Pour plus d'informations ou pour obtenir un **devis gratuit** contactez votre **Partenaire exclusif Tricel** :

ou contactez-nous au 05 17 03 00 00 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)
ou sur www.tricel.fr/contact



Agréments ministériels

1 à 6-9-11-14-17-20 EH
n° 2011-006 & ext.
n° 2012-003
n° 2017-004 & ext.



1 à 50 EH
conf. NF EN 12566-3



FABRIQUÉ EN FRANCE

Projet Centrale Hybride de Mana, Piste Sainte-Anne

Géologie

Les données suivantes sont issues de la carte géologique au 1/50 000^{ème} de la Guyane et du livret l'accompagnant.

A l'échelle régionale, La Guyane appartient au vaste ensemble géologique du Bouclier guyanais. Le sous-sol de la Guyane est donc pour l'essentiel (près de 85 % de sa superficie) constitué de roches de socle. Il s'agit de roches plutoniques et métamorphiques, d'origine volcanique, sédimentaire ou plutonique. Dans l'intérieur des terres, les formations sédimentaires sont limitées aux alluvions des cours d'eau : alluvions actuelles des fleuves et des criques à dominante silto-argileuse, et alluvions « anciennes » des fleuves.

La commune de Mana se situe sur des terrains constitués principalement par des formations volcaniques, volcano-sédimentaires et sédimentaires. La zone d'étude est concernée dans sa totalité par la formation suivante :

- Série des sables blancs (Quaternaire), constituée de sables fluviatiles et galets de quartz.

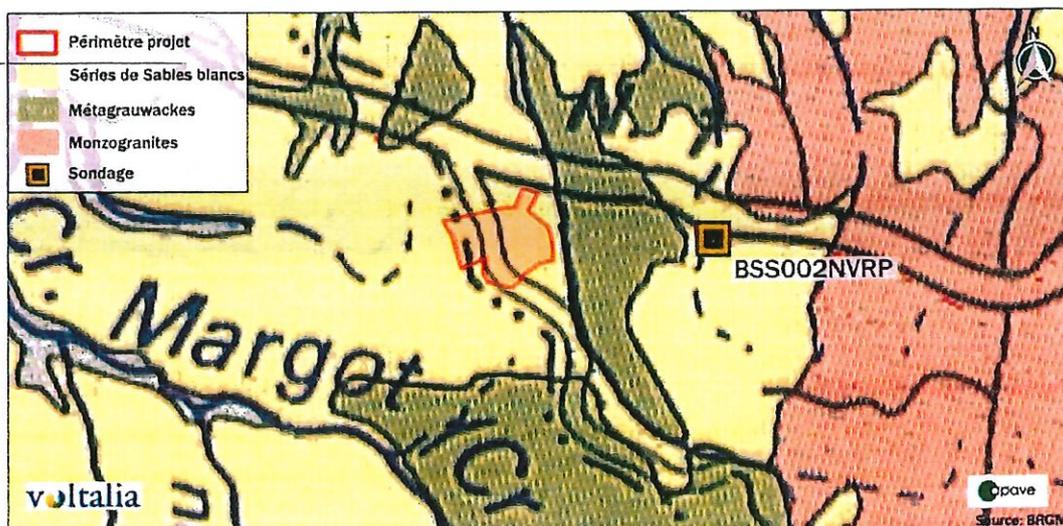


Figure 1 : Carte géologique du périmètre d'étude

Lithologie

Selon le BRGM, le sondage identifié sous le code BSS002NVRRP (situé à environ 2,3 km à l'Est du projet, voir figure précédente) présente la lithologie des terrains à proximité du projet. Ces terrains sont situés sur des formations de séries des sables blancs, de la même façon que le site de projet.

La lithologie des terrains est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Lithologie des sols à proximité du site (source : BRGM)

Profondeur	Lithologie
De 0 à 0.4 m	Latosol : terre végétale brune à concrétions ferrallitiques (5-10cm)
De 0.4 à 0.9 m	Argile brun-rouge à concrétions ferrallitiques (1cm)
De 0.9 à 1.4 m	Niveau a concrétions ferrallitiques dont des blocs
De 1.4 à 1.9 m	Latosol argileux à grains moyens
De 1.9 à 2 m	Niveau latéritique
De 2 à 2.8 m	Latosol orange à <10% concrétions ferrallitiques (5cm)
De 2.8 à 3.2 m	Niveau indure de cuirasse et blocs
De 3.2 à 3.6 m	Alternance de latosol jaune et argile rouge indurée
De 3.6 à 3.9 m	Latosol jaune pale voire rose
De 3.9 à 5.9 m	Argile orange à concrétions ferrallitiques
De 5.9 à 6.1 m	Niveau rouge brique à concrétions ferrallitiques (3-4cm) dont des gros blocs
De 6.1 à 6.6 m	Argile blanc beige
De 6.6 à 6.8 m	Argile blanc verdâtre
De 6.8 à 8.45 m	Alternance d'argile blanche et beige orange
De 8.45 à 8.55 m	Niveau indure à concrétions ferrallitiques (1cm)
De 8.55 à 8.8 m	Argile blanc beige
De 8.8 à 8.95 m	Niveau a concrétions violacées ferrallitiques (1cm)
De 8.95 à 9.45 m	Argile feuilletée blanche et marron à concrétions ferrallitiques (1cm)

Les caractéristiques des sols et sous-sols de la zone d'étude ne présentent pas de spécificité particulière.



Délégation de pouvoirs

Je soussigné, Monsieur Patrick DELBOS, Président de MANA ENERGIE GUYANE, Société par actions simplifiée au capital de 5 000€, ayant son siège au 84 boulevard Sébastopol 75 003 PARIS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 844 688 002,

Délègue, par les présentes, à Monsieur Gautier LE MAUX, Responsable développement, né 9 Avril 1980 à Cherbourg, dont le numéro de Passeport est le 08CY50120, agissant individuellement, tous pouvoirs pour négocier et signer au nom et pour le compte de MANA ENERGIE GUYANE, les documents suivants, qu'il accepte :

- Avant-contrat de maîtrise foncière (Autorisation d'Occupation Temporaire, promesse de bail emphytéotique, promesse de vente, promesse de servitude et autre promesse de contrat de mise à disposition de foncier),
- Convention de voirie à intervenir avec une collectivité territoriale,
- Contrat de confidentialité,
- Toute demande d'autorisation administrative, ou toute déclaration auprès d'une administration (notamment déclaration aux douanes...),
- Tout contrat confiant une mission de conseil, d'étude ou d'audit à un prestataire, particulièrement aux bureaux d'études ...,
- Tout contrat de prestation de service et de fourniture (contrat d'approvisionnement en combustible biomasse, contrat de transporteurs, ...),
- Tout contrat de maintenance d'une centrale de production d'électricité,
- Tout contrat d'apporteur d'affaires,
- Toute autre lettre, acte, attestation et autres documents nécessaires ou jugés utiles par le bénéficiaire de cette délégation pour donner plein effet aux documents visés ci-dessus,

A intervenir dans le cadre de tout projet de production d'énergie, en Guyane, porté par MANA ENERGIE GUYANE.

Le présent pouvoir est régi par le droit français et sera valable pour la période comprise du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Fait à Aix en Provence le 1/1/20

Gauthier LE MAUX

Patrick DELBOS

(« accepté » et signature)

(« bon pour pouvoir » et signature)

Accepté

Bon pour pouvoir



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 23 juillet 2019

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	844 688 002 R.C.S. Paris
<i>Date d'immatriculation</i>	17/12/2018
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	Mana Energie Guyane
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	5 000,00 EUROS
<i>Adresse du siège</i>	84 boulevard de Sébastopol 75003 Paris
<i>Activités principales</i>	Développement, construction, promotion, gestion et exploitation de tous biens mobiliers ou immobiliers, ayant pour objet la production d'énergie
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 16/12/2117
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2019

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	Delbos Patrick Alphonse Edmond
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 16/03/1963 à Lons-le-Saunier (39)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	3 chemin des Marseillais 13720 La Bouilladisse

Directeur général délégué Senior Partner

<i>Nom, prénoms</i>	Barbry Paul Antoine
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 12/10/1981 à Hazebrouck (59)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	6 rue du Bois de Boulogne 92210 Saint-Cloud

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	H3P Audit
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Adresse</i>	101-109 rue Jean Jaurès Immeuble Allure 92300 Levallois-Perret
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	449 717 032 Nanterre

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	84 boulevard de Sébastopol 75003 Paris
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Développement, construction, promotion, gestion et exploitation de tous biens mobiliers ou immobiliers, ayant pour objet la production d'énergie
<i>Date de commencement d'activité</i>	14/11/2018
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création

Greffes du Tribunal de Commerce de Paris
1 QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 2018B31220

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT